

COMMUNE

➤ ELECTIONS 2022

Le ministère de l'intérieur met à la disposition, des électeurs et des candidats, un nouveau portail internet www.elections.interieur.gouv.fr afin de vous accompagner dans les différentes démarches électorales et, plus largement, dans la compréhension de cet exercice démocratique essentiel à la vie de la Nation.



Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

L'année 2022 est une année de refonte des liste électorales, des nouvelles cartes vous seront distribuées.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.
Comme pour les élections présidentielles 2022, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales en mairie jusqu'au 6 mai 2022 et sur service public jusqu'au 4 mai 2022.**



Vous allez être absent le jour d'une élection (présidentielle ou législative) ?
Vous ne pouvez pas vous déplacer ? **Pensez au vote par procuration.**
Il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site **mapprocuration.gouv.fr**. Le dispositif « Mapprocuration » vise à simplifier la démarche d'établissement des procurations de vote. **Le passage devant un policier, un gendarme ou un agent consulaire demeure**

Comment ça marche ?



➤ URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, ouverture de la saisine par voie électronique pour les professionnels et les particuliers pour les autorisations suivantes : **permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme, déclaration préalable et déclaration d'intention d'aliéner.**

- Un **service en ligne accessible 7/7 jours – 24/24** depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en Mairie ou de poster votre dossier.
- Des **échanges simplifiés** avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- Un **gain de temps et d'argent**. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

L'accès à ce nouveau dispositif s'effectue via un **dépôt de vos demandes d'urbanisme** sur l'adresse mail suivante : urbanisme@mairie-vallenay.fr.

A noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie ou par l'envoi d'un courrier en recommandé à l'adresse de la Mairie de Vallenay – 20 avenue Hubert Gaulier – 18190 VALLENAY.

➤ COVID-19

Jours d'ouverture du centre de vaccination

Du fait de la baisse du nombre de rendez-vous, le centre de vaccination aménage ses jours d'ouverture :

A compter du 1er mars, le centre de vaccination ne sera ouvert que les mercredis et samedis après-midi, de 13h30 à 17h30.

La prise de rendez-vous reste possible sur la plateforme Doctolib ou par téléphone sur la ligne directe du centre de vaccination :

02 48 63 26 18 ou via la plateforme nationale au **0800 009 110**.

Le secrétariat et la ligne directe du centre de vaccination ne sont ouverts que sur les jours et horaires d'ouverture du centre.

Les professionnels de santé de la CPTS
(Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Sud Cher

➤ TRAVAUX

Place de l'Orange

Les agents de la communauté de communes ont procédé à l'abattage des acacias en très mauvais état et devenu dangereux pour la population. Dans les prochains mois, la place va être réaménagée. Des emplacements de stationnements supplémentaires seront créés et de nouvelles essences plus adaptées au changement climatique seront plantées.



Eglise



Suite des numéros précédents...

La conclusion de l'expertise de la société « SARETEC » mandatée par notre assurance, nous est parvenue fin décembre. Elle préconise la réalisation d'un sondage de sol pour permettre d'identifier la cause déterminante, afin de classer la catégorie des désordres et d'orienter sur les solutions de réparation.

Ce sondage, nous permettra de savoir si les dégâts constatés relèvent ou non de la catastrophe naturelle sécheresse. Un chiffrage des travaux à engager pourra alors être établi. Dans l'attente, et toujours pour des raisons de sécurité, les arrêtés municipaux n°21-2021 et n°36-2021 sont prolongés jusqu'au 31 décembre 2022 par l'arrêté n°04-2022.

➤ BALISAGE DE PETITE RANDONNÉE

Balisage d'un premier chemin de randonnée sur la commune au départ de l'église de Vallenay.

Initié par la communauté de communes Arnon-Boischaut-Cher et l'office de tourisme de Lignières en 2018, les communes ont émis un avis favorable en 2019, concernant l'inscription de certains chemins ruraux au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Mercredi 10 novembre 2021, après une rapide formation en mairie, une petite équipe s'est retrouvée sur le terrain pour baliser le tracé validé en 2019, défini en chemin de petite randonnée (balisage jaune).

La fiche descriptive sera très prochainement téléchargeable sur le site de l'office du tourisme.

Sont déjà téléchargeables de nombreuses idées de randonnées : Lignières (le grand Noir du Berry) , Châteauneuf (le circuit des loges et des vignes) , Venesmes (le circuit des lavoirs) , Chambon (la randonnée de la Chambonnaise), Saint-Symphorien....

<https://www.lignieresenberry-tourisme.fr/mon-sejour-a-lignieres/cest-le-moment-de-vous-depasser/retrouvez-la-zenitude-a-pied/>



➤ FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Colis de fin d'année (+ de 70 ans) plus hopitaux

La situation sanitaire a une nouvelle fois contraint la municipalité à annuler le repas et le spectacle prévus le 4 décembre. 145 colis ont été confectionnés par « LA CAVE DU PUIITS » de St Amand-Montrond et distribués au domicile des bénéficiaires le 18 décembre 2021 par les conseillers municipaux. Le nombre de colis laissé en don, ont été remis à 19 familles en difficultés de notre commune. Un accueil chaleureux a été une nouvelle fois réservé à nos élus. Merci à eux !



Les produits composant les colis hôpitaux ont été achetés chez notre épicier « Mini-Marché » ainsi qu'à la parapharmacie JAVOT de St Amand Montrond.



Mot du Père Noël



Ho Ho Ho !!! C'est à bord de mon tracteur que j'ai cette fois-ci sillonné les rues de la commune. Après une longue tournée, j'ai rejoint les enfants présents à la salle des fêtes pour assister au spectacle de marionnettes et de magie avant de procéder à la distribution de friandises.

En attendant ma prochaine visite, à bord... ? Restez bien sage !

➤ NOUVEAU

La commune de Vallenay sur Facebook !



Pour suivre l'actualité de votre commune et pour une communication plus rapide, la mairie a créé sa propre page Facebook. Lien ci-joint :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Vallenay-100289982521503>

Vous y retrouverez toutes les informations importantes qui rythment la vie communale.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Agence Postale

Pour répondre à la demande de certains administrés, l'agence postale de Vallenay vous accueille depuis le 01 janvier 2022, les :

Lundis, jeudis : 14h00-17h00

Mardis, mercredis, vendredis, samedis : 9h00-12h00



Fermée le dernier samedi de chaque mois

➤ COMMERCES

Esthéticienne



« L'Atelier Détente », vous accueillera prochainement au 11 avenue Hubert Gaulier. Un espace aménagé tout spécialement pour vous offrir un moment de détente et de bien être.

**Retrouver Lolita sur la page Facebook
« L'Atelier Détente » !**

Commerce ambulant

Un nouveau Food truck, le « EAT-N-GO », vous attend tous les mercredis soir de 17h30 à 20h à la halle de Bigny. Vous pourrez déguster ses spécialités, burgers, panini... et frites maisons.

Commande à l'avance au **07.60.71.88.26**



Retrouvez la tournée sur WWW.EATNGO.FR

➤ **ÉTAT CIVIL**

Naissance

- Le 13/12/2021 **Maëlan MIJOIN**



Décès

- Le 20/11/2021 **Mme Léone MARGOT**
- Le 24/11/2021 **M. Jacques BOURCIER**
- Le 31/12/2021 **M. Gilbert MENET**
- Le 05/01/2022 **M. Guy OYANCE**



ENFANCE ET JEUNESSE

➤ ÉCOLE PRIMAIRE DES DEUX BOURGS

Le mot de la Directrice Mme PENIN

Elections au Comité de Parents du Vendredi 8 Octobre 2021:

Titulaires :

Mme HEU

Mme CONSTANT

Mme MOTTE

Mme VERSINI

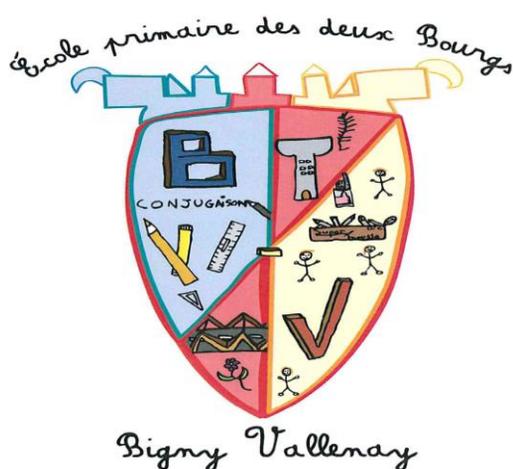
Suppléantes :

Mme FALIBARON

Mr COUDERT

Mme FAKIR

Mr BORNE



Le premier conseil d'école a eu lieu le Mardi 12 Octobre 2021. De nouveaux parents élus ont pu découvrir et échanger sur les objectifs et principes de ces réunions qui s'effectuent trois fois dans l'année scolaire afin de trouver ensemble des solutions ou améliorations pour un bon fonctionnement de l'école. De même, des discussions ont été lancées sur les rôles, les fonctions et les statuts de parents d'élèves.

Nous les remercions de leur implication et leur participation au sein de l'école

La prochaine réunion aura lieu le 14 juin 2022.

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Notre opération éco-citoyenne

Septembre 2021: Poursuite d'une initiative « éco citoyenne » au sein de notre école.

Depuis plusieurs années maintenant, notre école a rejoint les équipes de collecte TerraCycle, entreprise proposant des programmes de recyclage de produits traditionnellement non recyclables. Le but étant de sensibiliser très tôt les enfants à la protection de l'environnement.

Les déchets sont collectés tout au long de l'année scolaire. Ils sont ensuite recyclés en nouveaux produits recyclables à leur tour. Nous espérons que vous nous rejoindrez dans cette collecte en rapportant de votre maison, de votre travail... vos stylos, feutres, marqueurs, surligneurs... et souris blanco usagé de toute marque. Des boîtes de collecte sont accessibles à l'école et à la mairie, alors n'hésitez surtout pas !!!

Vous pouvez également nous aider en incitant famille, amis à nous rejoindre.

Merci d'avance !!

Articles acceptés

stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs



porte-mines, correcteurs (souris, bouteilles et stylos), stylos plume, cartouches



NOS SORTIES

Le 23/24 Septembre 2021:

Opération « Nettoyons la Nature »

C'est avec un joli soleil automnal que les quatre classes de l'école ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » proposée par la municipalité. Il s'agissait d'aller aux abords des écoles ramasser les déchets munis de matériel et de protections (gants, gilets fluo...) qui leur avaient été fournis. Ils ont ainsi sillonné les allées du stade, les chemins alentour et le lotissement mitoyen...

L'occasion aussi pour la classe de CP/CE1 de coupler l'opération avec une randonnée qu'il n'avait pas pu réaliser en fin d'année solaire dernière du fait de la météo.



Classe des CM1/CM2



Classe des CE2

Classe des CE2



Classe des CP/CE1



Classe des PS/MS/GS



Le 18 Octobre 2021:

Visite au verger

Le verger « Pom'balade » de Levet a accueilli les élèves de PS jusqu'au CE1 de l'école pour y découvrir la cueillette des pommes. L'occasion de pouvoir arpenter les allées du verger et d'y ramasser de jolis fruits qui ont été distribués aux enfants.



Le 21 Octobre 2021 :

Halloween

Loups garous, sorcières, squelettes, petits monstres et fantômes se sont invités le jeudi 21 Octobre à la maternelle. L'occasion de fêter tous ensemble Halloween et de « faire peur ».



Décembre 2021 :

Colis CCAS

Comme chaque année, les enfants de l'école ont confectionné une carte de vœux à destination des personnes âgées de la commune. En effet, ces dernières ont eu à l'intérieur de leur colis CCAS cette petite attention de la part des enfants pour les fêtes de fin d'année.

Journée Pull de Noël



Les maternelles et la classe de CM1/CM2 ont réalisé une journée pull de Noël avant les vacances.... Une manière ludique et festive de préparer les fêtes de fin d'année.



Décembre 2021 à Juillet 2022:

Projet de correspondance avec la MAS de Dun sur Auron

Depuis l'an passé, l'école a mis en place un très beau projet de correspondance avec 5 résidents de la MAS de Dun-sur-Auron (Maison d'accueil spécialisée).

Cette année, ce sont les classes de CE2 et CM1/CM2 qui échangent sur des arts visuels autour d'un projet intitulé « Changer les Reg'arts ».

Un projet aux nombreuses vertus et objectifs qui a aussi pour but de sensibiliser les enfants sur le handicap.

**RENTREE 2022/2023
INSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS
Nés en 2019 en PS**

- Se présenter à la mairie de VALLENAY, avec le livret de famille pour obtenir le certificat d'inscription du :

14 Mars au 1^{er} Avril les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h30 ou de 15h00 à 17h00 et le jeudi matin.

- Muni d'un certificat d'inscription, du carnet de santé et du livret de famille, se présenter ensuite à l'école maternelle, place des marronniers, le :

Vendredi 1^{er} Avril 2022 entre 16h45 et 18h30 sur rendez-vous.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école, le certificat de radiation est obligatoire.



Salle du Mille-Club pour l'accueil de la halte-garderie :

Planning 2022

Mars : lundi 7, 14 et 21
Mai : lundi 2, 9, 16 et 23
Juillet : lundi 4, 11 et 18
Octobre : lundi 3, 10, 17 et 24
Décembre lundi 5, 12 et 19

Avril : lundi 4 et 11
Juin : lundi 13 et 20
Septembre : lundi 5, 12 e 19
Novembre : lundi 7, 14 et 21

ARPPE en Berry ACEPP 18
2, rue du champ de Mars
18220 Les Aix d'Angillon
Tel : 02 48 23 22 75
www.arppeenberry.org

Vous informer

sur tous les modes d'accueil petite enfance,
sur la réglementation des contrats,
sur les formations pour votre professionnalisation,
et sur toute la documentation pédagogique
dont vous pouvez bénéficier

Pour les adultes,
pensez à prendre
votre masque !



Vous proposer

des animations ludiques,
des espaces d'éveil et de
découvertes, un service de prêt
de jeux avec la ludothèque
Micado

Vous accompagner

collectivement pour échanger,
partager, rompre l'isolement,
mais aussi individuellement
lors de rendez-vous
sur votre commune

**Conseils et prêt
de jeux avec
MICADO**

14 janv, 11 fév,
11 mars,
8 avril, 13 mai,
17 juin

Retrouvez-nous entre 9h30 et 11h30

à Venesmes, au Centre de loisirs

Les 7 janv, 4 et 11 fév, 4 et 18 mars, 1^{er} et 15
avril, 6 et 20 mai et les 10 et 24 juin

à Lignières, au Centre socio-culturel

Les 14, 21 et 28 janv, 18 et 25 fév, 11 et 25
mars, 8 et 29 avril, le 13mai et les 3 et 17 juin

à Levet, au Centre Péri-scolaire

Les 3 et 17 janv, 7 et 21 fév, 7 et 21 mars,
le 4 avril, les 2 et 16 mai, et le 20 juin

Gratuit et ouvert à tous
Renseignements 07 70 62 94 61
relaisdeskangous@arppeenberry.org



LE MOT DES ASSOCIATIONS

➤ LA RONDE DES SAVOIR FAIRE

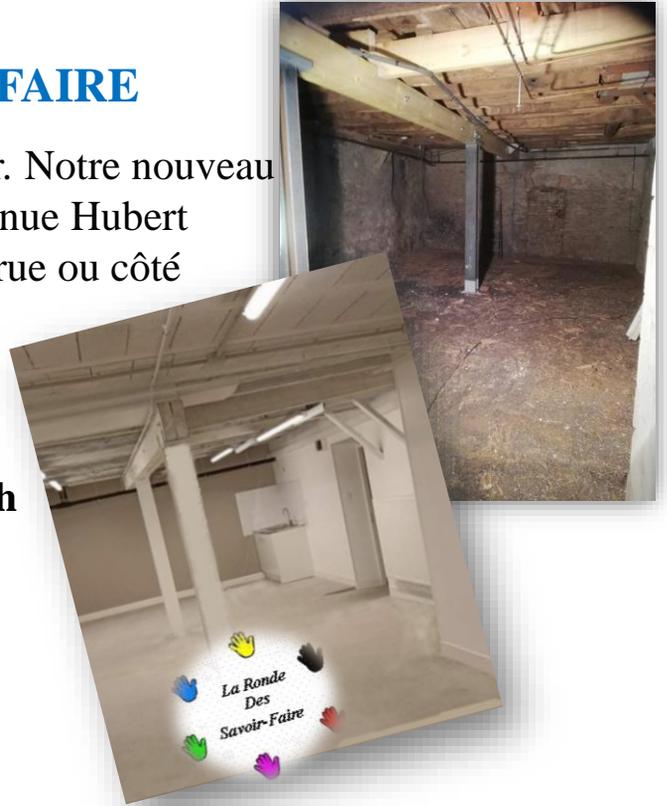
Notre association vient de déménager. Notre nouveau local est situé sous la poste au 29 avenue Hubert Gaulier. Vous pouvez y accéder côté rue ou côté parking (face aux boulistes).

Les jours d'ouverture sont :

Mardi après-midi de 13h30 à 17h

Vendredi après-midi de 13h30 à 17h

À bientôt. Jackie



➤ COMITE DES FETES



L'assemblée générale du comité des fêtes de Vallenay a eu lieu le 19 février à 18 h.

Programme des manifestations 2022

- **Le 25 juin** : « Bigny Live ». Différentes animations auront lieu dans la journée grâce à la participation de plusieurs associations communale telle que, ASBV (foot), amicale bouliste, le cercle pongiste et le club des séniors.
- **Le 3 septembre** : repas champêtre
- **Date à définir** : Journée Halloween en association avec l'APE les petits Bignolais qui se déroulera en deux temps, l'après-midi pour les petits et en fin d'après-midi pour les ados et les adultes.

À cette occasion, nous solliciterons la participation des habitants en leur demandant de décorer leur maison. La plus effrayante sera récompensée.

D'autres manifestations sont en cours de réflexions, nous vous tiendrons informés dans le prochain numéro.

➤ APE LES PETITS BIGNOLAIS



L'APE Les petits bignolais et le Comité des fêtes de Vallenay vont de nouveau sévir !!! Et OUI, nous allons organiser pour Pâques une grande chasse aux œufs pour les enfants de Bigny-Vallenay et les alentours le,
samedi 23 Avril 2022.

Le lieu et l'heure exacte, reste à définir, nous vous en informerons dès que possible.

Nous espérons que vous serez aussi nombreux que pour notre sortie Halloween.

Plein de surprises seront concoctés par nos soins, mais CHUT !!!!!

Nous demandons une participation financière de 4€ par enfants participants. Les bulletins d'inscriptions ont été distribués à l'école primaire et maternelle. N'hésitez pas à nous contacter par mail à apelespetitsbignolais@gmail.com pour inscrire les enfants qui ne sont pas scolarisés à l'école des deux bourgs, cette chasse aux œufs est ouverte à tous les enfants !



L'APE Les petits bignolais fête aussi en douceur ce printemps, nous proposons une vente de plantes et de fleurs. Les bons de commande sont disponibles chez nos commerçants. Toutes les informations y sont indiquées. Comme d'habitude, notez bien vos coordonnées avec un numéro de téléphone ou une adresse mail pour que nous puissions vous contacter.

INFORMATIONS

➤ TROUBLES DE VOISINAGE

**Faisons-en sorte
que les liens de voisinage soient
un atout de convivialité
et non une source de conflit.**

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores domestiques, provoqués par :

- **Les individus** (cris, déplacements, comportements désinvoltes, jeux d'enfants bruyants, etc)
- **Les objets** (outils de bricolage, travaux de jardinage, instrument de musique, pompe à chaleur, etc)
- **Les animaux** dont le maître est le seul responsable.

Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée :

- du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h



**Respect et tolérance,
apprenons à bien vivre
ensemble.**

BRUITS de voisinage

Si par sa durée, sa répétition, son intensité vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiable :

- Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien.
- Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne.
- Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

Si la situation ne s'améliore pas, des réglementations existent :

- Code de la santé publique
- Code général des collectivités territoriales
- Code pénal
- Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage

Le Pays se lance dans un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) « Manger local, c'est possible ! »



Un PAT est une démarche labellisée par le Ministère de l'Agriculture visant à réunir sur un territoire les différents acteurs de la chaîne pour une alimentation locale, durable, saine et de qualité.

Le Berry St-Amandois a été labellisé pour un PAT en phase d'émergence. Le programme débutera en 2022 pour 2 ans avec pour objectifs de mieux connaître les ressources et acteurs locaux de la production agricole, la transformation, la distribution et la consommation et de comprendre les atouts, freins et leviers en vue d'établir une stratégie et d'un plan d'actions.

D'ores et déjà, est visé la :

- ⇒ Structuration/consolidation des filières d'approvisionnement
- ⇒ Mise en valeur du patrimoine alimentaire et des producteurs locaux
- ⇒ L'Éducation alimentaire et l'accès pour tous

Ce programme s'accompagnera d'actions visant à informer et à sensibiliser les habitants sur les enjeux de santé, environnementaux, économique de « Manger local ». La première opération prendra la forme d'Un *Défi alimentation* en partenariat avec le CPIE Brenne Berry et le Conseil Régional.

Contact : pat@pays-berry-st-amandois.fr



Le Défi-Alimentation du Pays Berry Saint-Amandois est lancé !

Un défi pour une alimentation plus respectueuse de l'environnement et de sa santé sans forcément augmenter son budget alloué ! Participez au Défi Familles à Alimentation Positive à partir de février, avec le Pays Berry Saint-Amandois.

Un Défi, comment ça marche ?

Des ateliers réguliers et conviviaux permettant de nous interroger sur nos pratiques alimentaires et de partager nos trucs et astuces avec d'autres familles. **Tous les ateliers sont gratuits, sur inscription.**

Toutes les informations pratiques sont transmises lors de l'inscription.

Les inscriptions se font par mail via l'adresse :

julie-crozet@cpiebrenne.fr ou ☎ 02 54 39 23 43 / 09 81 75 77 71

WWW.defis-declics.org



DÉFI ALIMENTATION

pour une alimentation plus respectueuse
sans augmenter son budget

24 mars
18H -20h

CUISINE ANTI-GASPI

VALLENAY

30 avril
14H-16H30

JARDINER AU NATUREL

CHATEAUNEUF SUR
CHER

18 mai
14h -16h

VISITE DE FERME

VENESMES

1 juin
18h - 20h30

CONTENANTS ET USTENSILS SAINS
DANS MA CUISINE

DUN SUR AURON

24 juin
18h - 20h

ATELIER LACTO-FERMENTATION

SAINT HILAIRE EN
LIGNIERES



La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou sans emploi sur des sujets divers et variés : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture, aux loisirs... Elle les aide à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnel dans le cadre de ses démarches.

Les aides :

CAE (contrat emploi aidé) salaire pris partiellement en charge par l'état 30 h à 80 %. Le contrat sera minimum de 6 mois, maximum de 1 an renouvelable par deux périodes de 6 mois (total 24 mois). Un tuteur ainsi qu'une formation interne/externe sont obligatoires. Des bilans tripartites (mission locale, employeur et jeune) sont effectués régulièrement, le premier après un mois de travail.

Garantie Jeune (accompagnement pour trouver un emploi) remplacera en mars le contrat emploi jeune. La garantie jeune permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière. Elle contient des objectifs que vous fixez et une évaluation. Elle peut comporter des périodes de formation, des mises en situation en milieu professionnel, un accompagnement social et professionnel. L'allocation est cumulable avec les revenus d'activité. Elle est supprimée lorsque le total des ressources atteint le SMIC.

Et aussi des permanences près de chez vous!

Siège : ☎ 02.48.82.10.35 contact@michersud.fr

2 Rue Racine, 1^{er} étage

18200 St Amand Montrond

Du lundi au vendredi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

<http://www.facebook.com/michersud.fr>



Le Service Civique c'est quoi ?

C'est un organisme inscrit dans le code du Service National, reconnu d'intérêt général qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans désireux de s'engager dans une mission pour chacun au service de tous.

Il a pour objectif de faire vivre une expérience de citoyenneté à travers la mission réalisée et l'environnement d'accueil (association, service de l'Etat, collectivité territoriale). Ces missions sont accessibles à tous quels que soient le profil, la situation et l'origine des candidats, leur parcours ou leur formation initiale. Les volontaires doivent faire preuve d'initiative tout en respectant les règles de vie et le fonctionnement de l'organisme qui l'accueille. Le jeune engagé est encadré par un tuteur tout au long de sa mission.

Ces dernières sont nombreuses : sport, solidarité, éducation pour tous, environnement, santé...

L'engagement citoyen de la jeunesse est un enjeu collectif majeur. À ce titre, il est légitime que l'Etat y concoure, y compris financièrement.

Au total, **un volontaire en Service Civique est donc indemnisé à hauteur de 580,55 € nets par mois**, pris en charge à plus de 80 % par l'Etat.

La durée d'engagement en Service Civique peut donc varier **de 6 mois minimums à 12 mois maximum**. Cet engagement est **continu** et **unique**, un jeune ne pouvant effectuer qu'un seul engagement de Service Civique. Le volontaire en Service Civique bénéficie également de **congés** à raison de **deux jours par mois**.

La municipalité de Vallenay s'est engagée dans ce sens. Le dossier de demande d'agrément déposé auprès de la Référente Départementale vient d'être validé. La mission proposée s'inscrit dans le volet Environnement. Confiée à notre jeune volontaire, elle sera basée sur l'amélioration ou la création des aménagements paysagers de notre commune. Cette jeune participera au choix de mise en œuvre des matériaux, des essences appropriées au réchauffement climatique, à la création d'espaces végétalisés, des cheminements communal, à une utilisation raisonnée des produits phytosanitaire.



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*



À Châteauneuf sur Cher,
je suis accompagné.e pour effectuer
mes démarches en ligne.

France services



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 place Jean THEVENOT
18190 CHÂTEAUNEUF SUR CHER
Tél : 02.48.61.58.35

Du mardi au samedi de 9h - 12h et 14h - 17h
Fermé le samedi après-midi



LA POSTE

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ligia, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2022. Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Elena, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2022. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ryuki, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi. Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime aussi peindre et dessiner. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable locale:
Line SMEYERS
14 rue de la prise
18570 La Chapelle saint Ursin
line.smeyers@gmail.com
06 74 57 80 83



RETROSPECTIVE



Jules Toussaint BOIRON :

Signalé disparu et Mort pour la France le 20/08/1914 à Sarrebourg (Lorraine) à l'âge de 26 ans.

Né le 1 novembre 1888 à Marçais (Le Grand Villeneuve). Habite Vallenay, à la ferme des Basseaux en 1913.

Soldat de 2ème classe au 85^{ème} régiment d'infanterie

N° matricule au corps 03611 classe 1908

Autres renseignements :

La famille habite « Le Grand Villeneuve » à Marçais.

Son père, Jean BOIRON, cultivateur..

Sa mère, Jeanne PREAU

Toutes les chroniques sont tirées des recherches de M. Francis POLLET, qui a fait don à la Mairie de ces nombreux documents retraçant l'histoire de nos victimes de guerre.

POUR LES GRANDS

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

Solutions du n°2 (2021) est :

9	5	21	8	11
R	O	Y	A	N

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
S	P	E	L	O	G	I	A	R	T	N	H	Z
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23			
D	U	B	C	M	K	V	Y	F	X			

Trouve les 10 différences :

POUR LES PETITS

